

[Avis du Défenseur des droits relatif à l'inclusion des élèves handicapés à l'école et à l'université](#) [1]

Avis n° 19-06 du 10 avril 2019 relatif à l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université

Avis du 10 avril 2019, Défenseur des droits

Quatorze ans après la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, le Défenseur des droits était auditionné par les rapporteurs de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République. Dans cet avis, le Défenseur des droits analyse les freins à la scolarisation inclusive et les conditions pour une école et une université réellement inclusives, que ce soit en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou d'aménagement de la scolarité et des examens.

[Consulter l'avis \(Défenseur des droits\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/avis-du-d%C3%A9fenseur-des-droits-relatif-%C3%A0-linclusion-des-%C3%A9l%C3%A8ves-handicap%C3%A9s-%C3%A0-l%C3%A9cole-et-%C3%A0>

[2] https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=18801